



GOUVERNANCE

Pour simplifier vos démarches et recevoir des informations, téléchargez :



ma MSA & moi

MSA Ain-Rhône

35 - 37 rue du Plat - BP 2612
69232 Lyon cedex 02

Tél : 04 74 45 99 00
www.ain-rhone.msa.fr

“ Agir sur les territoires ”

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le conseil d'administration de la caisse MSA Ain - Rhône est composé de 13 administrateurs pour l'Ain et de 14 administrateurs pour le Rhône.

Une nouvelle équipe pour la caisse Ain-Rhône

Du 5 au 16 mai derniers, tous les ressortissants de la Mutualité sociale agricole (MSA) étaient invités à élire leurs 300 délégués cantonaux. Un temps démocratique fort pour le deuxième régime de protection sociale en France.

PAR PASCALINE TERELLI

Tous les ressortissants étaient concernés par cette élection, la MSA étant un guichet unique regroupant la collecte des cotisations sociales salariales et patronales, les allocations familiales, l'assurance maladie et le versement des pensions aux retraités. En France, la MSA compte 5,2 millions d'adhérents et l'institution a versé en 2024 28 milliards de prestations sociales. Le 16 mai, les 300 délégués présentés par les organisations syndicales ont donc été confirmés sur leurs territoires pour les cinq années à venir. Les chefs d'exploitation, les salariés des entreprises agricoles et assimilées, les employeurs de main-d'œuvre sont répartis au sein de trois collèges. Tous se sont retrouvés le 19 juin à Saint-Vulbas pour une assemblée générale électorale, au cours de laquelle étaient élus les 27 membres composant le conseil d'administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, UNE ASSEMBLÉE ESSENTIELLE

Dans les caisses MSA, le rôle du conseil d'administration est considérable. S'il ne peut pas influencer sur les montants des prélèvements sociaux, les remboursements maladies, les montants des allocations familiales et des retraites, cette mission relevant d'une loi nationale, il lui reste une large part du budget pour élaborer des politiques

d'aide sociale, de santé et sécurité au travail, d'aides aux familles... Sans oublier la validation des comptes de la caisse !

Les administrateurs ont totalement la main pour agir sur leurs territoires en fonction des besoins et des attentes des ressortissants. De grands programmes sont ainsi proposés chaque année au service des populations et des élus notamment dans le milieu rural dont la MSA est un pilier majeur.

Enfin, le conseil d'administration valide les décisions présentées par le comité d'action sanitaire et sociale, le comité de protection de santé et sécurité au travail et des deux comités départementaux chargés de l'animation des territoires. ■

Les administrateurs MSA dans l'Ain

- Michel Berthet et Stéphanie Chaverot (Saint-Étienne-du-Bois)
- Bernard Bouilloux (Attignat)
- Jean-Louis Desplanches et Fabrice Delorme (Vonnas)
- Alexandre Faes et Dominique Manissier (Ceyzériat)
- Anne-Marie Schwaller (Châtillon-sur-Chalaronne)
- David Laffont et Daniel Gay (Bourg-en-Bresse)
- Dominique Turc (Nantua)
- Marie-Pierre Richard (Trévoux)
- Olivier de Seyssel (Belley)

SUR LE TERRAIN

Un tandem à la présidence

Dominique Despras est élu à la présidence et Laurence Bossy-Campels à la vice-présidence.

Producteur laitier à Claveisolles sur les hauteurs du Beaujolais, Dominique Despras prône l'agriculture biologique tout en affichant la volonté de rassembler les différents modes de production et de rapprocher ruraux et urbains. Le nouvel élu n'en est pas à son premier mandat. Maire de son village, il a eu divers engagements au sein des instances syndicales agricoles et de la Région. À 49 ans, toujours membre du bureau FDSEA, il est aussi vice-président de l'Agglomération Ouest rhodanien et actif au comité technique de la Safer Rhône. Passionné de politique (il a fait un détour en tant que conseiller régional), il se dit humaniste, « j'aime les gens », et souhaite mettre l'accent sur le rôle social de la MSA, « pas seulement par le prisme des cotisations ». Selon lui, l'enjeu est de « conjuguer

l'humain et l'innovation sans nier l'incidence de l'IA » et de privilégier l'accompagnement social des personnes en alliant réactivité et proximité dans le traitement des difficultés.

À 67 ans et une longue carrière menée au sein du groupe Crédit Agricole, Laurence Bossy-Campels, jeune retraitée, entend employer son énergie pour développer l'action terrain. Issue du collège des salariés, elle mettra son sens de l'écoute, sa curiosité et son esprit de partenariat au service des adhérents. Très engagée sur son territoire (ex-déléguée cantonale MSA à l'Arbresle et longtemps élue municipale), la vice-présidente est très portée sur la prévention-santé. Elle défendra le guichet unique et se montrera sensible à la question des femmes et des jeunes en milieu agricole. ■



Le président Dominique Despras et sa 1^{ère} vice-présidente, Laurence Bossy-Campels.



3 QUESTIONS À

Alexandre Lafon

DIRECTEUR GÉNÉRAL DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2025

Quel a été votre parcours ?

Biostatisticien de formation, j'ai forgé ma connaissance de la sécurité sociale dans plusieurs caisses du régime général et du régime agricole depuis presque 25 ans. Je connais ainsi la MSA de l'intérieur grâce aux missions menées en Tarn Aveyron, Alpes du Nord et Ain-Rhône. En effet, avant de revenir comme DG, j'ai exercé pendant sept ans les fonctions de directeur financier de cette caisse.

Le comité de direction sera sans doute un appui de qualité pour vos futures actions ?

Oui, et avec lui, les près de 300 personnes qui œuvrent au quotidien pour le monde agricole. Leurs expertises en matière de protection sociale et la connaissance qu'ils ont du territoire viendront en appui de la stratégie définie par le nouveau CA. En guichet unique, je souhaite amplifier l'accompagnement de nos adhérents par exemple en matière de risques d'accident, de santé au travail, d'accès aux soins et sur le plan social et administratif.

Le président Despras évoque sa volonté de développer l'action des délégués et des comités départementaux. Quels moyens seront alloués à cette ambition ?

Les 282 délégués sont nos thermomètres sur le terrain, à même de voir et d'entendre la situation des agriculteurs qui leur parlent en pairs. Leurs formations au réseau Sentinelle se poursuivront. Depuis juin, ils sont dotés d'une carte avec QR code qui leur permet de signaler en temps réel toute situation qu'ils jugent utiles, afin qu'elle soit traitée le plus en amont possible. Les moyens financiers et humains seront alloués au regard de nos capacités, la renégociation du budget MSA pour la période 2026-2030 étant en cours avec nos trois tutelles ministérielles (Agriculture, Finances, Santé).